

## L'éco-anxiété : un besoin de réponse des pouvoirs publics

Madame, Monsieur,

Le 7 février, avec la commission des affaires sociales et celle de l'aménagement du territoire, nous avons auditionné des psychiatres, psychologues et psychothérapeutes pour mieux comprendre l'éco-anxiété, notamment **Antoine Pelissolo**, le Cristolien, médecin psychiatre à l'hôpital Henri Mondor. Ce travail est l'occasion de rappeler que l'éco-anxiété n'est pas une pathologie mentale, mais une souffrance aggravée par l'inaction des gouvernants. À cette occasion, j'ai souligné que "les personnes souffrant de ce mal sont atteintes d'une forme d'hyper-lucidité : ils savent que la terre brûle et que les politiques publiques ne répondent pas à l'urgence climatique". Alors, notre rôle en tant que législateur est de leur montrer qu'ils ne sont pas les seuls à comprendre l'ampleur de la crise et que nous partageons le besoin d'une action.

Lorsque le Président annonce la pause dans la réduction de l'usage des pesticides, ou dans la réglementation environnementale (11 mai 2023), il fait tout l'inverse, il renforce le sentiment d'incompréhension et de solitude dans la lucidité de la lecture du monde.

*Conseil départemental de l'Aude*

---

### CONTACTS

**Jean-Michel Levêque** — Directeur de la communication

Conseil départemental de l'Aude

01 45 67 98 90 · ep@digital-public.net

**Panaye Antoine** — Chargé de mission

Conseil départemental de l'Aude

antoinepanaye26@gmail.com